



Ami(e)s Pilote et Copilote

Afin de proposer des vidéos de plus en plus immersives et dynamiques, TéléCimes s'équipe d'un drone de type FPV extrêmement véloce qui sera capable de tourner autour de votre véhicule de compétition lorsque vous serez en pleine course. Il sera équipé d'une caméra de type GoPro. L'ensemble drone + caméra + batterie pèsera moins de 800 Gr.

Voici un exemple de rendu vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=lv8nPggFgBU&t=65s>

Potentiellement, le drone pourra de façon intempestive se retrouver dans votre champ de vision pendant l'épreuve chronométrée ; il pourrait être vu comme un élément perturbateur.



*Exemple  
d'intrusion  
possible*

Afin d'être en parfaite règle, nous avons obligation de vous demander l'autorisation écrite en toute connaissance de cause.

Une demande d'autorisation vous sera remise lors des vérifications administratives. Elle sera à compléter, signer et remettre lors des vérifications techniques.

Que vous nous ayez autorisé ou pas, vous pourrez revenir sur votre décision en nous contactant au :

**Tel : 06 88 46 68 01.**

Sans autorisation de votre part, seul un suivi à distance modéré, à l'arrière et sur les côtés du véhicule pourra être réalisé en dehors de votre champ de vision.

Si vous ne souhaitez pas être suivi par le drone FPV, faites nous le savoir.

N'hésitez pas à nous contacter.

Sportivement,

Michel BIDART et Jules LILLES